



**PROJET DE RELANCE ET D'APPUI A LA FILIERE SEMENCIERE AU
BURUNDI**

RAPPORT ANNUEL (MAI 2008 – FEVRIER 2009)

BDI 06 030 11

Table des matières

1	Fiche projet	4
	<i>Financement</i>	4
2	Situation actuelle en bref	5
3	Bilan de la planification des activités	6
	<i>3.1 Aperçu des activités (de mai 2008 à la fin février 2009)</i>	6
	3.1.1 Recrutement	6
	3.1.2 Investissements du projet.....	6
	3.1.3 Revue des activités par résultats	7
	<i>3.2 Analyse de la planification des activités</i>	9
	<i>4 Bilan des Finances</i>	9
	<i>4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier</i>	10
	<i>4.2 Analyse du planning financier</i>	11
5	Suivi des indicateurs	12
	<i>5.1 Objectif spécifique</i>	12
	<i>5.2 Résultats</i>	12
	5.2.1 Résultat # 1 Des semences de pré base en quantité, qualité, diversité et aux époques propices à leur utilisation sont produites par l' ISABU.....	12
	5.2.2 Résultat # 2 La production, distribution et la commercialisation des semences dans le pays sont coordonnées par l' administration burundaise.....	13
	5.2.3 Résultat # 3 Le contrôle qualité de l'ensemble des productions semencières est réalisé par un service performant.....	14
	5.2.4 Résultat # 4 Les opérateurs de la filière semencière sont professionnalisés.....	14
	5.2.5 Résultat # 5 Les opérateurs de la filière semencière sont organisés dans un syndicat professionnel.....	15
	<i>5.3 Évolution des indicateurs (graphique)</i>	15
6	Appréciation des critères de suivi	16
	<i>6.1 Efficience</i>	16
	<i>6.2 Efficacité</i>	17
	<i>6.3 Durabilité</i>	17
7	Mesures et recommandations	18
	<i>7.1 Synthèse des critères d'appréciation</i>	18
	<i>7.2 Recommandations</i>	18
8	Nouveau planning (année 2009)	19
	<i>8.1 Planning des activités de l'année 2009</i>	19
	<i>8.2 Planning financier de l'année 2001</i>	19

9	Conclusions.....	21
	9.1 <i>Activités et Finances</i>	21
	9.2 <i>Critères de suivi</i>	21
	9.2.1 <i>Efficienc</i> e	21
	9.2.2 <i>Efficacit</i> é	21
	9.2.3 <i>Durabilit</i> é	21
	9.3 <i>Avis de la SMCL sur les recommandations</i>	21
	9.3.1 <i>Recommandations relatives au planning des activités</i>	21
	9.3.2 <i>Recommandations relatives au planning financier</i>	21
	9.3.3 <i>Recommandations relatives au Cadre logique</i>	22
	9.3.4 <i>Autres recommandations</i>	22
10	Annexes	23
	10.1 <i>Schéma de modèle de filière privée intégrée</i>	23
	10.2 <i>Schéma de modèle de filière hybride</i>	24
	10.3 <i>Plan opérationnel 2009</i>	25
	10.4 <i>Aperçu des marchés publics</i>	26

1 FICHE PROJET

Financement	- Direction Générale pour la Coopération au Développement, Belgique - Gouvernement burundais
Exécution	- Coopération Technique Belge (CTB) - Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MNAGRIE)
Partenaires	-Direction de la Promotion des Semences et Plants (DPSP) -Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU)
Localisation du projet	Gitega, Burundi
Début du projet	Mai 2008
Durée	3 ans
Budget	3 000 000 € (contribution de la partie belge)
CS	Signée le 27 octobre 2006
DTF	Signé le 26 mars 2008
CMO	NN 30002769 signée le 17 avril 2008
AT Delco	Patrick Henry
DI	Bonith Baragurana
Objectif Général	La production agricole est améliorée de 5 % au bénéfice de la population
Objectif Spécifique	La production et l'utilisation de semences et plants de qualité sont augmentées de 5 %
Résultat 1 : 648 K euros	Des semences de pré base en quantité, qualité, diversité et aux époques propices à leur utilisation sont produites par l' ISABU
Résultat 2 : 115 K euros	La production, distribution et la commercialisation des semences dans le pays sont coordonnées par l'administration burundaise
Résultat 3 :600 K euros	Le contrôle qualité de l'ensemble des productions semencières est réalisé par un service performant
Résultat 4 : 688 K euros	Les opérateurs de la filière semencière sont privatisés et sont professionnalisés
Résultat 5 : 52 K euros	Les opérateurs de la filière semencière sont organisés au sein d'un syndicat professionnel

2 SITUATION ACTUELLE EN BREF

En mai 2008 une nouvelle stratégie agricole fut élaborée par le MINAGRIE. La volonté de désinvestir les institutions de l'Etat des activités de production agricole et d'encourager une plus grande participation concomitante des privés dans ces activités fut clairement réaffirmée par la nouvelle stratégie. Le projet semencier continue donc à bien s'inscrire dans le cadre de la politique du MINAGRIE.

Un nouveau code des marchés publics burundais fut introduit en 2008. Plus astreignant que le code précédant, la version 2008 devrait néanmoins ne pas trop affecter le déroulement du projet et ceci pour trois raisons. Premièrement les achats par marchés publics d'équipements nécessaires au fonctionnement du projet furent conclus avant l'entrée en vigueur du nouveau code (cfr. Investissements ci-dessous). Deuxièmement les nombreuses activités de formation des membres du personnel des partenaires pu, avec l'endossement de la SMCL, être basculées du mode de financement cogestion en celui de régie par leur fusionnement avec les consultances internationales prévues par le projet (cfr. Chapitre 8 Planification Financière années 2009). Cette décision a pour effet de substituer le droit burundais des marchés publics par le droit belge. Troisièmement le projet semencier a adopté une politique de renforcement de la capacité des partenaires c-à-d que les partenaires sont appuyés dans le cadre de conventions financières qui leur donnent les moyens d'exécuter leurs réalisations propres. Les marchés publics nécessaires à l'exécution de ces réalisations sont dès lors gérés par le partenaire, le projet fournissant les moyens financiers et l'encadrement technique pour la bonne exécution des marchés. En attendant, et pour face à des marchés publics éventuels en droit burundais, une cellule des marchés publics fut mise en place par le projet au sein du MINAGRIE conformément aux nouvelles dispositions légales.

2008 vit aussi une augmentation du nombre de projets agricoles mis en oeuvre par la CTB avec le démarrage des projets d'Appui à la Province de Kirundo et d'Appui Institutionnel au MINAGRIE. A l'heure actuelle le nombre de projet agricole au Burundi s'élève à 4, dont 3 ont leur siège sur le terrain (Ruyigi, Gitega et Kirundo). Deux autres projets devraient démarrer en 2009 à savoir l'Appui à la Province de Cibitoke et l'Appui Institutionnel à l'ISABU. Ces nouveaux projets offrent des possibilités d'intégration verticale et la création de synergies au sein du portefeuille des projets agricoles de la CTB au Burundi. Des collaborations existent déjà entre le projet semencier et les projets d'Appui aux Populations Vulnérables de Ruyigi (APVR) et de Kirundo, notamment la mise en commun des termes de références pour des études d'intérêt commun telles l'utilisation des fonds de garanties aux crédits. Signalons aussi que le projet semencier appuie les multiplicateurs semenciers du projet APVR par la coordination des contrôles des parcelles de multiplication et la formation des agronomes de terrain employés par le projet

3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

3.1 Aperçu des activités (de mai 2008 à la fin février 2009)

3.1.1 Recrutement

Durant la période sous revue, l'UGP a procédé au recrutement sur concours du personnel local suivant : 1 ingénieur agronome de niveau A0 pour la cellule d'appui et d'accompagnement du secteur privé (résultat 4 du projet), 2 chauffeurs-coursiers pour l'UGP, 2 chauffeurs-coursiers pour la cellule d'appui et d'accompagnement du secteur privé (résultat 4 du projet), 1 secrétaire-comptable attachée à l'UGP. Il était prévu d'embaucher 2 ingénieurs agronomes mais l'un des deux candidats retenus déclina l'offre salariale faite par le projet. Plutôt que de relancer la procédure de recrutement d'un ingénieur agronome, il a été convenu avec la SMCL de recruter un expert en économie rurale pour diversifier les compétences de la cellule d'accompagnement et d'appui au secteur privé. Depuis le mois de décembre 2008, le projet bénéficie de l'appui de 2 volontaires diplômées en sciences biologiques et en gestion respectivement. La licenciée en biologie est chargée de la mise en place du contrôle de la qualité physique et sanitaire des semences au sein de l'ISABU et de la DPSP. La diplômée en gestion assiste à la gestion financière de l'unité spécifique des semences de l'ISABU et de la cellule d'accompagnement et d'appui du secteur privé. Les fonctions de surveillance et d'entretien interne et externe des bureaux furent sous-traitées à PSG, une société de gardiennage largement utilisée par la CTB à Bujumbura et en province.

3.1.2 Investissements du projet

Véhicules : achat par marché public en cogestion pour les besoins propres du projet et ceux de la DPSP de 3 Camionnettes DC 4X4 Nissan 3L et 2 SUV 4X4 Suzuki Grand Vitara 2 L pour un montant de 91 K euros. Il reste un reliquat de 59 K euros disponible pour d'autres investissements.

Aménagement et meubles de bureau : des travaux d'aménagement et réhabilitation des bureaux furent réalisés pour un montant de 4000 euros et des meubles de bureau furent achetés pour un montant de 6600 euros.

Matériel informatique : achat par marché public en cogestion pour les besoins propres du projet et ceux de ses partenaires de matériel informatique pour un montant de 45 K euros.

Groupes électrogènes: l'analyse des offres d'un marché public en cogestion sont en cours pour l'achat d'un groupe de 50 KVA pour les besoins de l'ISABU et d'un groupe de 15 KVA pour les bureaux du projet et ceci pour un montant global estimé à 38 K euros.

Conventions de financement avec l'ISABU: une convention de 230 K euros fut signée entre le projet et l'ISABU pour l'appui à la production de vitro plants, de semences de souche et de pré base. Une seconde convention d'un montant de 50 K euros fut signée entre le projet et l'institut pour l'appui à la conservation et la purification du germoplasme. Cette convention concerne le laboratoire de production des vitro plants de Gisozi et le laboratoire de contrôle

interne de la qualité sanitaire des semences de Bujumbura. Une première tranche de 12 K euros fut décaissée pour l'achat de réactifs de laboratoire.

Convention de financement avec les multiplicateurs privés: une convention d'un montant de 24 K euros fut signée entre le projet et la société Phytolabu pour la production de vitro plants pour quatre saisons. Une première tranche de 6000 euros fut décaissée pour la production au cours de la saison 2009 A (courante) de 4500 vitro plants de pomme de terre non traditionnelle à haute valeur commerciale.

3.1.3 Revue des activités par résultats

Appui à l'ISABU (résultat # 1): outre les deux conventions de financement d'un montant global de 280 K euros sus mentionnées et l'achat de matériel informatique pour l'unité spécifique des semences, le laboratoire de production de vitro plants de Gisozi est appuyée par le déploiement, depuis le mois de novembre 2008, d'un groupe électrogène de location de 48 KVA mis en place par le projet comme solution temporaire dans l'attente de la finalisation de l'achat par marché public d'un groupe propre (cfr. Investissements). Cette location est couverte d'une part par un contrat de service avec un fournisseur de groupes électrogènes et d'autre part par une convention avec l'ISABU. Le montant de la convention s'élève à 10500 euros. L'ISABU bénéficie aussi du déploiement des deux volontaires attachées au projet. La licenciée en biologie a coordonné le prélèvement d'échantillons au moyen du Phytopass - une technologie innovante – des 25 parcelles de multiplication de semences de pomme de terre produites par l'ISABU lors de la campagne 2009 A (clôturée en février 2009). 2000 échantillons ont été prélevés et les résultats des analyses phytosanitaires devraient permettre d'évaluer objectivement la qualité sanitaire des semences produites par l'ISABU. La volontaire en gestion financière a analysé le coût de revient de la production 2009 A des semences de pomme de terre par l'ISABU. Son étude a permis de valider le prix de vente proposé par l'ISABU à la fin de la saison 2009 A et à montrer qu'il est bien de nature à pérenniser les fonds investis. Le montant des dépenses correspondantes au résultat # 1 en date du 28 février 2009 s'élève à 22 000 euros

Appui à la coordination par les autorités burundaises de la production semencière (résultat # 2): les activités du Conseil National Semencier furent redynamisées par le projet par le truchement du financement de cinq réunions au mois d'août, septembre, novembre 2008 et janvier et février 2009. Outre ces 5 réunions, un programme de réunions provinciales de concertation ainsi qu'un programme de visites de suivi de la production de semences de base par les DPSP furent appuyés par le projet. Un voyage d'étude de 5 jours au Rwanda fut aussi financé par le projet. Le montant des financements consentis par le projet dans l'appui de ces diverses activités se chiffre à 14 000 euros (fin février 2009).

Appui au service de contrôle officiel des productions semencières (résultat # 3): outre l'acquisition d'une camionnette et de matériel informatique (cfr. investissements) et le déploiement de la volontaire licenciée en biologie (cfr. Recrutement), le projet appuya le DPSP en finançant l'installation de solutions anti virus sur les ordinateurs existants du service, la mise à jour du système d'exploitation, l'accès à l'internet par l'acquisition de modem de type Télémark et la formation informatique de plusieurs cadres. D'autre part, lors de la saison 2009 A, les inspecteurs de l'unité de contrôle de la qualité physique et sanitaire de la DPSP ont été appuyés par le projet pour l'exécution de visites de terrain réalisées dans le cadre de l'inspection des parcelles de multiplication de semences de pommes de terre,

d'haricots, d'arachides, de riz et de manioc de l'ISABU et de celles du programme semencier du projet d'appui aux populations vulnérables de Ruyigi (APVR) de la coopération belgo-burundaise. L'appui consistait en la mise à disposition de primes, per diem, carburant et formations (voir ci-dessous). Vu la dysfonction des labos de phytopathologie de l'ISABU et du Service Officiel de Contrôle de la qualité semencière de la DPSP, des échantillons furent prélevés et envoyés en Belgique pour les faire analyser dans le but de vérifier le niveau de la qualité sanitaire des semences produites par l'ISABU et par le projet APVR. Pour les cultures à multiplication végétative (manioc et pomme de terre), l'échantillonneur Phytopass fut utilisé et les inspecteurs et laborantins de la DPSP furent formés sous la supervision de la volontaire licenciée en biologie. Le montant des dépenses correspondantes au résultat #3 en date du 28 février 2009 s'élève à 23 500 euros.

Appui à la professionnalisation des multiplicateurs privés (résultat # 4 & 5) : Outre l'embauche d'un ingénieur agronome et le déploiement de la volontaire diplômée en gestion (cfr. Recrutement), l'acquisition de 2 camionnettes et de matériel informatique (cfr. investissements), le projet semencier a produit avec le concours de certains multiplicateurs privés un modèle de filière privée intégrée dont le mode opératoire fit l'objet d'un rapport (qui peut être obtenu sur demande). Le modèle fut présenté à une réunion du Conseil National Semencier au mois de novembre 2008 qui décida de tester la validité du modèle en autorisant l'appui par le projet d'une filière pilote de production de semences de pommes de terre non traditionnelles à longue dormance. Le fonctionnement de la filière pour la production de pomme de terre est résumé de façon schématique en annexe 1. Par suite une convention de financement d'un montant de 24 K euros fut signée entre le projet et la société Phytolabu (cfr. investissement) pour la production de vitro plants et mini tubercules. La filière offre un débouché i) au fonds de subventions de 200 000 euros disponible pour appuyer l'acquisition par les privés d'équipement de production et ii) au fonds de 120 000 euros disponible pour garantir les crédits de campagne. Du matériel de production de vitro plants pour Phytolabu d'un montant total de 14 000 euros fut ainsi cofinancé à 60 % (8400 euros) par le projet semencier. Un deuxième modèle de filière hybride impliquant tous les acteurs de la production semencière (ISABU, multiplicateurs privés, DPAAE et partenaires financiers) fut aussi conçu par le projet. Le modèle, dont le fonctionnement est schématisé en annexe 2, fit l'objet d'une présentation au CNS du 27 février qui approuva la proposition. La mise en place pratique du modèle dépend de l'identification d'un partenaire financier approprié. Le montant des dépenses correspondantes au résultat # 4 & 5 en date du 28 février 2009 s'élève à 55 000 euros.

3.2 Analyse de la planification des activités

Par rapport à la planification opérationnelle effectuée en Q4 (2008), le seul retard dans la réalisation des activités programmées se rapporte à l'appui à la production de semences de prébase par l'ISABU. Selon la convention (de 230 K euros) signée entre le projet et l'ISABU, il était prévu d'effectuer en Q4-2008 ou début Q1-2009 un premier décaissement de 68 K au profit de l'institut. Le retard dans l'exécution tient à ce que le partenaire a d'abord éprouvé de grosses difficultés à convaincre le ministère des finances d'ouvrir un compte séparé pour la réception des fonds du projet. Parallèlement, la volontaire en gestion financière détachée à l'ISABU constata que les systèmes comptables et de suivi financier de l'institut étaient insuffisants pour satisfaire les tests d'audits requis par la CTB. Le manque de traçabilité que ce problème pose pour le suivi des fonds mis à disposition de l'ISABU constitue une contravention des clauses de la convention touchant à la gestion des fonds transférés par le projet. Par suite de cette lacune il n'est pas possible au projet d'autoriser le décaissement des fonds prévus. Pour remédier au problème, le projet appuiera une consultance programmée pour avril 2009 par une firme d'audit et dont l'objectif principal est de renforcer la capacité de gestion financière du partenaire.

4 Bilan des Finances

4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier

Résultat	Budget (euros)	Dépenses Planifiées en 2008	Dépenses Réalisées en 2008	Variance
Des semences de pré base en quantité, qualité, diversité et aux époques propices à leur utilisation sont produites par l' SABU	648 K	89.5 K	5.4 K	(84.1K) 6%
La production, distribution et la commercialisation des semences dans le pays sont coordonnées par l'administration burundaise	115 K	13 K	12.3 K	(0.7 K) 95 %
Le contrôle qualité de l'ensemble des productions semencières est réalisé par un service performant	600 K	23.9 K	21 K	(2 K) 88 %
Les opérateurs de la filière semencière sont privatisés et sont professionnalisés	688 K	50.2	45.1 K	(5.1K) 90%
Les opérateurs de la filière semencière sont organisés au sein d'un syndicat professionnel	52 K	0 K	0.1 K	0.1 K 100 %
Moyens Généraux	811 K	171.1 K	148.5 K	(22.6 K) 87%

4.2 Analyse du planning financier

L'écart entre la planification financière et les dépenses réelles pour le résultat « Appui à l'ISABU pour la production de semences de pré base » a été expliqué ci-dessus (cfr. 3.2 Analyse des activités). Deux conventions furent signées entre l'ISABU et le projet pour un montant global de 280 K euros. Les premiers décaissements de 68 K et 12 K respectivement étaient programmés pour le mois de décembre 2008. Suite à des retards dans l'ouverture des comptes par l'ISABU les 12 K ne furent décaissés qu'en janvier 2009. Par contre, le décaissement des 68 K nécessitera d'abord le renforcement des capacités de gestion et suivi financier de l'ISABU.

5 SUIVI DES INDICATEURS

5.1 Objectif spécifique

La durée du projet est pour le moment insuffisante que pour mesurer son effet sur l'indicateur de l'objectif spécifique (augmentation de 5 % par an de la production et de l'utilisation de semences de qualité certifiée). La première saison d'intervention du projet vient à peine de se clôturer. Conformément au résultat 1, le projet a d'abord appuyé la production de semences de pré base (de pomme de terre) de l'ISABU. Cette production est appelée à rester stable compte tenu des superficies et moyens financier et de gestion dont dispose l'institut. Une augmentation de la production de semences nécessite surtout l'amplification des maillons de production de semences de base et de celui des semences commerciales. Ceci suppose d'abord de produire des semences de pré base pour pouvoir ensuite les multiplier en semences de base et puis elles-mêmes en semences commerciales. Par suite une mesure de l'effet du projet sur l'indicateur spécifique via l'appui à l'ISABU n'est possible qu'en fin de deuxième et de troisième saison.

L'insertion de maillons supplémentaires de multiplication est stratégique pour l'accomplissement de l'objectif spécifique du projet. A titre d'exemple, à l'heure actuelle, la filière de production de pommes de terre s'arrête virtuellement au stade de la semence de base. En effet les semences de base sont distribuées principalement à des groupements associatifs de vulnérables qui les utilisent pour produire une culture de pommes de terre de consommation. Par suite le maillon de production de semences commerciales est amputé. Alors que potentiellement la filière devrait être capable de produire environ 6000 tonnes de semences commerciales de pomme de terre elle n'en produit qu'environ 1500 tonnes.

Signalons que pour atteindre la production de 6000 tonnes apparemment nécessaire pour couvrir les besoins nationaux de semences de pomme de terre il faudrait pouvoir emblaver environ 750 ha supplémentaires. Or les moyens du projet semencier sont limités et ne permet d'appuyer l'emblavement par des privés que d'environ 135 ha supplémentaires de pommes de terre.

Outre la filière officielle (c-à-d coordonnée par le CNS) il est néanmoins possible de rapporter un changement dans le niveau de production de semences diffuses, notamment l'arachide, le haricot, le manioc et le riz. En effet le projet semencier par son suivi du projet APVR sera en mesure, une fois les résultats de l'analyse sanitaire connus, de certifier les semences de base produites en saison 2009 A par les multiplicateurs encadrés par ce dernier projet.

5.2 Résultats

5.2.1 Résultat # 1 Des semences de pré base en quantité, qualité, diversité et aux époques propices à leur utilisation sont produites par l'ISABU.

Indicateur	Commentaire
Quantité de semences de pré base produite par saison	Pertinence de l'indicateur est remis en cause. La quantité produite est appelée à rester stable compte tenu de contraintes de superficies et ressources de l'ISABU. Ceci nécessite que l'ISABU sous-traite au secteur privé. Les moyens ont été mis à disposition mais l'ISABU se montre réticent à exécuter de la sous-traitance.
Qualité des semences de pré base	Les 25 parcelles de multiplication de semences de pomme de terre de la saison 2009 A ont été toutes indépendamment contrôlées et des échantillons ont été envoyés en Belgique pour le diagnostic phytosanitaire. Une baseline est donc en voie de constitution. Elle permettra de suivre l'évolution de cet indicateur au cours des prochaines saisons.
Nombre de variétés en multiplication	Voir commentaires touchant le 1er indicateur ci-dessus
Rapport du labo de phytopathologie	Des réactifs de labo sont en cours de commande. Le labo sera en mesure de faire ses analyses phytosanitaires propres sur les échantillons de la saison 2009 A et les croiser avec ceux du labo de référence belge. La double baseline ainsi constituée permettra de suivre la qualité des diagnostics émis par le labo au cours de cette saison ainsi que les prochaines.

5.2.2 Résultat # 2 La production, distribution et la commercialisation des semences dans le pays sont coordonnées par l'administration burundaise.

Indicateur	Commentaire
Adoption d'un Plan Semencier	Prévu pour Q1 ou Q2 2009. Un modèle de filière hybride a déjà été conçu qui regroupe tous les acteurs de la production semencière et servira de base de discussion
Adoption d'une méthodologie d'intervention pour tous les acteurs du développement	Découle du plan semencier
Réunions de concertation nationale et provinciale	5 réunions du CNS et une réunion provinciale ont été tenues depuis le démarrage du projet.
Diminution des distributions gratuites de semences	A l'issue de la saison 2009 A l'ISABU a doublé le prix de vente des semences de pré base de pomme de terre, rendant les distributions gratuites plus onéreuses pour les bailleurs. L'insertion d'un maillon privé de production de semences de base et de semences commerciales aura pour effet d'augmenter la quantité de semences disponibles pour les tiers solvables. Par suite, la diminution des distributions gratuites par les organisations humanitaires, qui pour l'heure dominent la filière semencière officielle, représentera un pourcentage plus faible du marché des semences.
Bonne coordination entre les activités du projet et celles des autres bailleurs	Coordination entre le projet semencier et le projet d'appui aux populations vulnérables de Ruyigi (CTB) a débouché sur le contrôle par la DPSP de toutes les parcelles de multiplication du projet de Ruyigi. Collaboration entre l' UE et le projet semencier résulte en l'insertion d'une clause dans les contrats de l' UE rendant le contrôle semencier obligatoire pour les bénéficiaires des financements de l'UE.
Législation finalisée et adoptée	La loi semencière est inscrite au débat de la commission parlementaire en Q1 2009

5.2.3 Résultat # 3 Le contrôle qualité de l'ensemble des productions semencières est réalisé par un service performant.

Indicateur	Commentaire
Nombre de parcelles de semences de prébase, base et certifiées contrôlées	25 parcelles de production de pommes de terre, 5 parcelles de haricots, 2 parcelles d'arachides, 2 parcelles de riz et une de manioc de l'ISABU pour la saison 2009 A ont été inspectées et échantillonnées. Les échantillons sont en cours d'analyse pour déterminer leur statu sanitaire.
Nombre de parcelles de semences diffuses supervisées	33 parcelles de haricots, 12 parcelles d'arachides, 4 parcelles de manioc et 89 parcelles de riz du programme semencier du projet APVR sont régulièrement inspectées. Suite à leur récolte, les parcelles de haricots ont été échantillonnées et les échantillons sont en cours d'analyse pour déterminer leur qualité physique et sanitaire
Qualité des rapports de contrôle et exhaustivité des analyses	<p>En ce qui concerne les semences de pomme de terre produites par l'ISABU en 2009 A, toutes les maladies de la pomme de terre transmissibles par la semence y compris les bactérioses et viroses sont en cours d'analyse en Belgique et à l'ISABU.</p> <p>En ce qui concerne les semences produites par Ruyigi un rapport d'inspection des parcelles de multiplication a été produit pour chaque multiplicateur. Les analyses physiques des semences de haricot produites par chaque multiplicateur sont en cours par le labo de la DSP. Certaines analyses sanitaires sont en cours à l'ISABU et d'autres en Belgique</p>

5.2.4 Résultat # 4 Les opérateurs de la filière semencière sont privatisés et sont professionnalisés.

Indicateur	Commentaire
Nombre de privés individuels dans la production semencière	28 privés individuels ont déposé un dossier de demande d'agrément par la DPSP.
Nombre d'associations d'agriculture dans la production de semences	Le projet appuie la création d'une association privée intégrée de multiplicateurs
Meilleure structuration des associations semencières	Les associations doivent d'abord être créées
Production de semences certifiées réalisées et commercialisées par le secteur privé selon les espèces et catégories	Une association de producteurs de semences de pomme de terre non traditionnelle à haute valeur commerciale est appuyée par le projet et est en cours de constitution. La filière à été lancée avec la production de 4500 vitro plants en saison 2009 A qui sont en cours d'acclimatation (production de mini tubercules).
Qualité générale des productions de semences	Aucun rapport jusqu'à ce jour vu l'absence de privés dans la multiplication semencière

améliorées	
Proportion de refus de parcelles par la DPSP	Aucun rapport jusqu'à ce jour vu l'absence de privés dans la multiplication semencière
Équipement des producteurs de semences améliorés	Achat d'équipement par un privé à concurrence de 14000 euros dont 8400 euros (60 %) furent cofinancés par le projet
Utilisation du crédit de champagne induit par le fonds de garantie	Partenaire financier n'a pas encore été identifié

5.2.5 Résultat # 5 Les opérateurs de la filière semencière sont organisés dans un syndicat professionnel.

Aucune mesure des indicateurs n'est disponible pour ce résultat vu l'absence d'activité s'y rapportant durant la période sous revue.

5.3 Évolution des indicateurs (graphique)

6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

6.1 Efficience

Bien qu'il soit tôt dans le cycle du projet pour juger de son efficience, il est toutefois apparent de la revue du taux de réalisation des indicateurs ci-dessus, qu' à l'exception du résultat # 5, les activités du projet induisent des changements par rapport à la situation de départ.

Bien que l' ISABU n'aie pas pu encore bénéficier de la convention de 230 K euros par suite des problèmes de transparence comptable, ceux-ci demeurent de nature transitoire et des solutions alternatives existent. En attendant un progrès significatif fut accompli par la décision de l'ISABU de rehausser le prix de vente de sa production de semences de pré base de pomme de terre. Le prix de cession des semences au public désormais pratiqué constitue un changement fondamental par rapport au passé. Cette politique permet, en effet, d'une part de pérenniser les investissements du projet dans la production de semences puisque l'ISABU, en rentrant dans ses frais, est en mesure de reconstituer à la fin de chaque saison son fonds de roulement pour le financement de la campagne suivante. Ensuite, en ne pratiquant plus des prix démagogiques, l'ISABU cesse de brader la valeur de ses semences et du coup élimine du marché les spéculateurs. Alors qu'avant le démarrage du projet, l'ISABU vendait ses semences à un prix égal à celui de la pomme de terre de consommation, avec la nouvelle politique le simple achat et revente immédiate des semences par un spéculateur n'est désormais plus possible. L'abaissement du prix nécessite d'abord une activité de multiplication et, se faisant, la nouvelle politique de l'ISABU laisse le champ libre aux multiplicateurs. Par ailleurs ces derniers n'étant plus concurrencés par l'ISABU trouveront l'activité de production semencière plus rémunératrice que par le passé.

Les activités de contrôle sanitaire interne des productions de l'ISABU par son laboratoire de phytopathologie sont redynamisées par le projet. Alors que les contrôles virologiques et bactériologiques des semences de pomme de terre avaient cessé par faute de réactifs, la production de la saison 2009 A sera évaluée par l'ISABU et ses résultats validés par des analyses d'un laboratoire externe agréé.

Le projet stimule les activités du Conseil National Semencier qui se réunit régulièrement. Par suite le chantier de la loi semencière, qui constitue un cadre juridique absolument nécessaire pour permettre la privatisation de la filière, est inscrit au débat de la commission parlementaire et à terme finira par être voté.

Le service de contrôle de la qualité semencière de la DPSP, virtuellement en chômage depuis 15 ans, a été réactivé par l'intervention du projet. Les parcelles de production de semences de pomme de terre de l'ISABU et celle du haricot, de l'arachide, du manioc et riz du projet APVR ont été systématiquement contrôlées par les inspecteurs de terrain, des échantillons ont été prélevés et des analyses de la qualité physique ont été réalisées par les laborantins du service de contrôle de la qualité semencière.

Les privés multiplicateurs potentiels ont été recensés par le projet et la capacité de production et compétences techniques de certains d'entre eux ont été évaluées par la cellule d'accompagnement et d'appui au secteur privé. Un modèle de filière intégrée privée est en cours de pilotage par le projet et a produit son premier lot de vitro plants. L'acquisition d'équipements fut cofinancée par le projet à raison de 60 % des montants des factures. Un modèle de filière intégrée a été conçu et des premiers contacts avec les partenaires financiers potentiels ont été pris.

6.2 Efficacité

Pour les raisons expliquées ci-dessus (cfr. Chapitre 5.1), il est trop tôt pour mesurer l'effet du projet sur le taux de réalisation de l'indicateur de l'objectif spécifique.

6.3 Durabilité

Pour les raisons avancées ci-dessus (cfr. Chapitre 6.1), la décision de l'ISABU de rehausser le prix de vente de ses semences de pomme de terre est en soi un élément clé pour assurer la durabilité du projet. Il conviendrait que l'ISABU étende cette politique aux semences des autres cultures afin d'éviter une situation où son fonds de roulement de production de semences soit graduellement érodé par la vente à perte des semences autres que celles de pomme de terre. Le système de gestion financière, notamment le suivi comptable des opérations de production semencière, sera audité et renforcé par l'appui du projet et en soi ces mesures contribueront aussi à donner à l'ISABU les capacités de mieux assurer la durabilité de ses fonds.

L'autre défi pour assurer la pérennité des acquis du projet dépendra de la solidité des partenaires financiers appelés à accueillir les dépôts de fonds de garanties aux crédits. Le projet a conçu deux modèles de filière, l'une exclusivement privée (annexe 1), l'autre hybride (annexe 2). Le modèle hybride qui regroupe les acteurs étatiques et privés est favorisé par le CNS. S'il pouvait être mis en œuvre, les possibilités de pérenniser la production semencière du Burundi seraient grandement rehaussées. Cependant le succès repose sur la solidité du partenariat mis en place entre les privés et l'intervenant financier. Il n'est pas sûr que 1) il existe des institutions financières burundaises capables de remplir le rôle assigné ; 2) si elles existaient, ces institutions soient suffisamment capitalisées pour ne pas courir le risque de les voir faire faillite à terme.

La privatisation de la production semencière conditionne elle-même la pérennité des services de contrôle et notamment la viabilité du laboratoire d'analyse de la qualité sanitaire appelé à être construit avec l'appui du projet. En effet, les coûts des analyses sont tels que, pour être rentable, la partie variable de ces frais devra être imputée aux clients du laboratoire. Par suite, seuls des clients dont l'activité économique est profitable seront en mesure de payer pour les analyses. Par suite la création d'une filière semencière avec une vocation commerciale et donc rémunératrice est essentielle pour assurer la pérennité des réalisations scientifiques et techniques du projet.

7 MESURES ET RECOMMANDATIONS

7.1 Synthèse des critères d'appréciation

La phase de démarrage du projet s'est assez bien déroulée. Non seulement les moyens de fonctionnement du projet tels les véhicules, du personnel, des bureaux, du matériel informatique ont été acquis mais des relations de travail assez fructueuses ont été aussi forgées avec les divers partenaires (DPSP et ISABU). D'autre part le projet a engagé le dialogue avec les privés et dans certains cas même activement investi dans des opérations de production de semences par des privés.

Il est permis de s'attendre à une intensification des activités. Par exemple il est prévu que pour la saison 2009 B, la DPSP soumette un budget-devis pour le contrôle, non seulement des productions de semences de pré base de l'ISABU mais aussi pour celui des productions de base hors ISABU. Un nombre de consultations ont été programmées pour 2009 et des produits tangibles tels des cahiers des charges pour les équipements de laboratoire, des protocoles d'analyses des laboratoires de phytopathologie, des règlements techniques et de certification semencière, des formations etc. seront mis en place et amélioreront l'efficacité des services des partenaires.

Un gros effort sera consenti pour impliquer les privés dans la filière semencière, c-à-d mettre en oeuvre la filière hybride conçue par le projet. Des consultations en organisation permettront d'asseoir le cadre associatif des privés sur des bases juridiques et donc de pouvoir faire bénéficier les privés d'organisations compétentes. De même une consultation devrait permettre de faciliter l'accès aux privés à des crédits de campagne auprès d'un partenaire financier réputé.

7.2 Recommandations

Une SMCL s'étant réunie le 11 février et ayant approuvé les recommandations et planifications opérationnelles et financières de la direction du projet, aucune recommandation n'est avancée pour le moment.

8 NOUVEAU PLANNING (ANNEE 2009)

8.1 Planning des activités de l'année 2009

Un plan opérationnel détaillé des activités inscrites au programme de l'année 2009 fut élaboré et finalisé le 11 février 2009 après discussion avec le chargé de programmes agricoles et le MAF de la représentation. Trop long que pour être inséré ici, le planning des activités est joint en annexe 3. La mise en oeuvre des 8 consultances internationales et 7 formations modulaires inscrites au DTF remplissent une grosse partie du calendrier des activités de l'année 2009. Dans un souci d'efficacité, les consultances et formations ont été fusionnées de telle façon à pouvoir plutôt faire venir des experts résidents qui, au lieu de faire des études ponctuelles, seront appelés à accompagner les partenaires dans la mise en place des systèmes de fonctionnement des services et former les membres du personnel. Les expertises seront de type modulaire c-à-d que chaque mission s'étalera sur 2 ans avec une phase initiale en 2009 et un suivi en 2010. Cette conception permet après la phase d'installation initiale, en première année de l'expertise, de pouvoir corriger les dérapages éventuels en seconde année.

8.2 Planning financier de l'année 2009

Le planning financier pour l'année 2009, informé directement par les besoins des activités du plan opérationnel arrêté le 12 février, se trouve dans FIT. A titre de résumé, les chiffres clés sont repris de façon synthétique dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Planification financière 2009 - Chiffres clés

Résultat	Montant Planifiés (euros)		
R # 1	285 000		
R # 2	52 000		
R # 3	162 500		
R # 4	142 000		
R # 5	14 000		
Total Résultats	655 500	DONT	Formation/Consultance 311500 euros
Moyens Généraux	254000		ISABU 100 000 euros
TOTAL GLOBAL	910 000		DAO 199 informatique 45 000 euros
			DAO 212 grp électrogène 38 000 euros
			Subventions privés 22 000 euros
			Subvention production 8 000 euros
			TOTAL 524 500 euros

Une analyse du budget du projet révéla que le nombre de lignes budgétaires prévues pour le financement de consultances internationales était de 8 toutes en mode de financement régie. Le nombre de lignes budgétaires prévues pour des formations était de 7 toutes en mode de financement cogestion.

Une analyse plus approfondie des consultances ont montré qu'elles se regroupent en deux catégories : 6 consultances sont de type scientifique /technique et concernent l'élaboration de cahiers des charges pour du matériel de laboratoire et la mise en place de procédures de fonctionnement et de protocoles pour les services de contrôle de la qualité semencière de l'ISABU et de la DPSP. 2 consultances concernent le montage institutionnel et financier des associations/syndicats de multiplicateurs privés.

Les formations sont aussi de deux types : 2 lignes budgétaires sont prévues pour financer des spécialisations d'ordre académique du personnel local de l'ISABU et du futur Service de Contrôle de la Qualité Semencière dans des institutions étrangères. 5 lignes concernent la formation pratique sur place du personnel des services de contrôle de la qualité semencière de l'ISABU et de la DPSP ainsi que des privés.

Il est apparu à la direction du projet qu'un meilleur rendement des fonds mis à disposition serait obtenu si les 8 consultations et 5 formations non académiques étaient regroupées. L'avantage de ce regroupement serait de substituer les consultances par des missions d'experts résidents, qui au lieu d'effectuer des études de courtes durées, accompagneraient pendant 2 à 3 mois les partenaires, mettraient en place les différents systèmes de fonctionnement et formeraient le personnel sur place aux procédures mises en place. Ce regroupement supposait l'harmonisation des modes de financement entre les consultances et les formations.

Lors d'une réunion en date du 11 février 2009, la SMCL approuva le basculement des lignes budgétaires prévues pour les formations du mode de financement cogestion en celui de régie. Ce basculement affecte non seulement les formations à caractère pratique mais aussi les formations à caractère académique. En effet le mode de financement régie permet de coopter le service des bourses du siège de la CTB à Bruxelles qui dès lors prend en charge l'aspect administratif de l'organisation des formations (recherche d'institutions académiques, réservation des vols, démarches concernant les visas et permis de séjour, recherche de logement, l'accueil des stagiaires et leur suivi etc.). Le montant basculé du mode de financement cogestion en celui de régie est de l'ordre de 254 K euros.

Regroupées, les consultances à caractère scientifique/technique feront l'objet d'un appel d'offres unique pour le recrutement d'une équipe constituée des différents spécialistes nécessaires. L'autre appel d'offres recrutera une équipe de deux experts l'un en organisation d'entreprises/associations/coopératives, l'autre un spécialiste en finance.

9 CONCLUSIONS

9.1 Activités et Finances

La proposition de fusion des lignes budgétaires affairant aux consultances et formations endossée par la SMCL en date du 11 février 2009 permettra d'augmenter la capacité d'exécution du calendrier des activités inscrites au programme opérationnel de 2009 et de réaliser les décaissements inscrits à la planification financière de 2009.

Un risque subsiste avec l'ISABU de ne pas pouvoir décaisser les fonds inscrits à la convention de 230 K euros si le système comptable de l'institut n'est pas réformé.

9.2 Critères de suivi

9.2.1 Efficience

Une intensification des activités, notamment par la stimulation des contrôles semenciers de la DPSP et de l'ISABU, la mise en œuvre de la filière semencière hybride et l'exécution de consultances et formations intégrées et modulaires, augmenteront le taux de réalisation des indicateurs des différents résultats.

9.2.2 Efficacité

En cas de succès, l'insertion d'un maillon de multiplicateurs privés en 2009 dans la production de semences de base et pré base permettra d'impacter sur la production et l'utilisation des semences certifiées de la filière officielle. La poursuite des efforts de coordination et d'encadrement des multiplicateurs semenciers du projet APVR permettra d'impacter davantage sur la production et l'utilisation des semences diffuses par les producteurs paysans.

9.2.3 Durabilité

L'ISABU devra être persuadé de rehausser le prix de cession des semences de pré base pour les cultures autres que la pomme de terre. La mise en place du modèle de filière hybride par l'identification d'un partenaire financier, prêt à investir de son propre capital et donc d'ajouter de la valeur, sera prioriser et les moyens tels le recrutement d'un expert international seront engagés pour l'atteinte de ce résultat stratégique.

9.3 Avis de la SMCL sur les recommandations

9.3.1 Recommandations relatives au planning des activités

La SMCL en date du 11 février approuva le planning des activités proposé pour l'année 2009.

9.3.2 Recommandations relatives au planning financier

La SMCL en date du 11 février approuva le planning financier dérivé du plan opérationnel proposé pour l'année 2009

9.3.3 Recommandations relatives au Cadre logique

NA

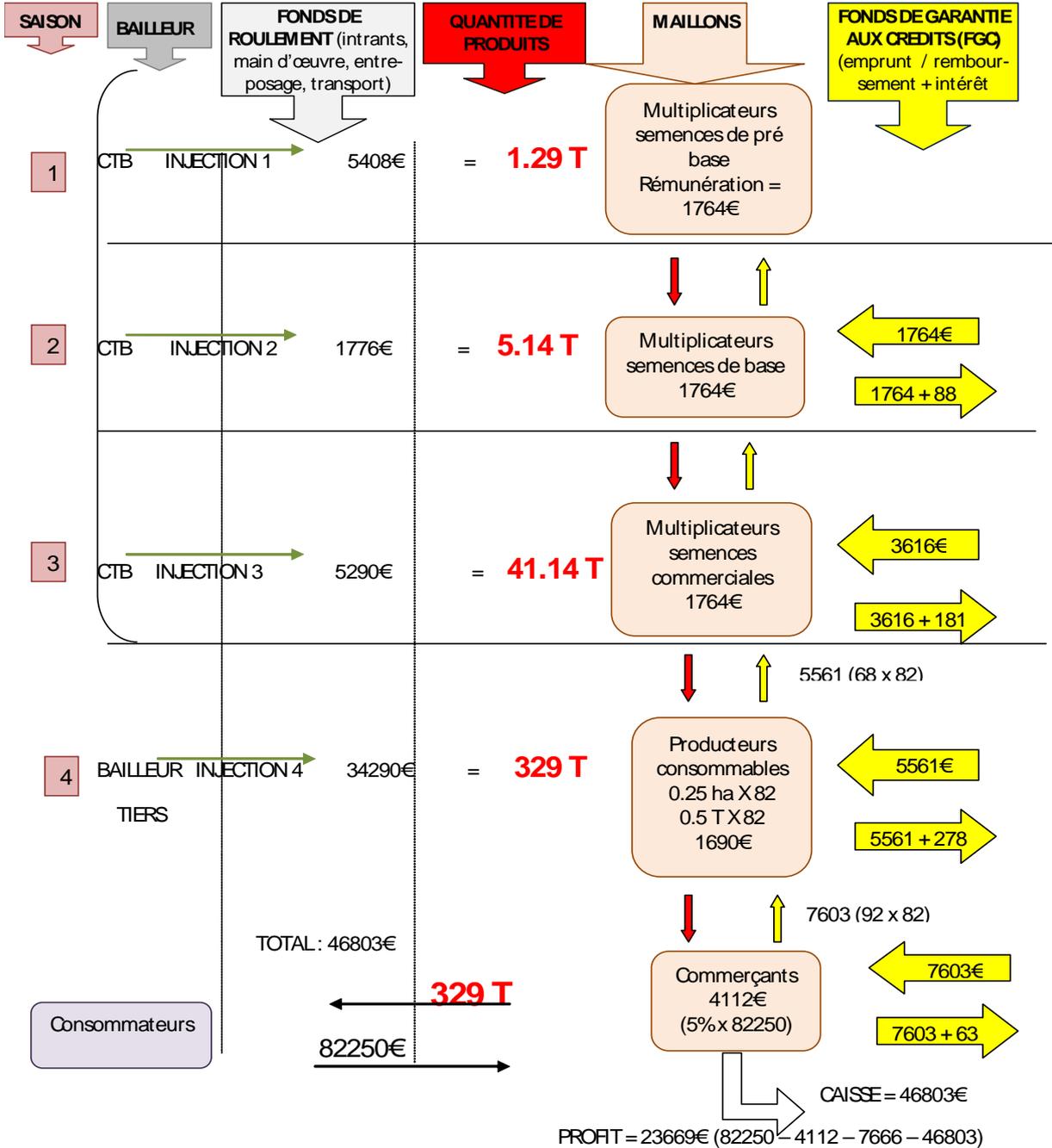
9.3.4 Autres recommandations

NA

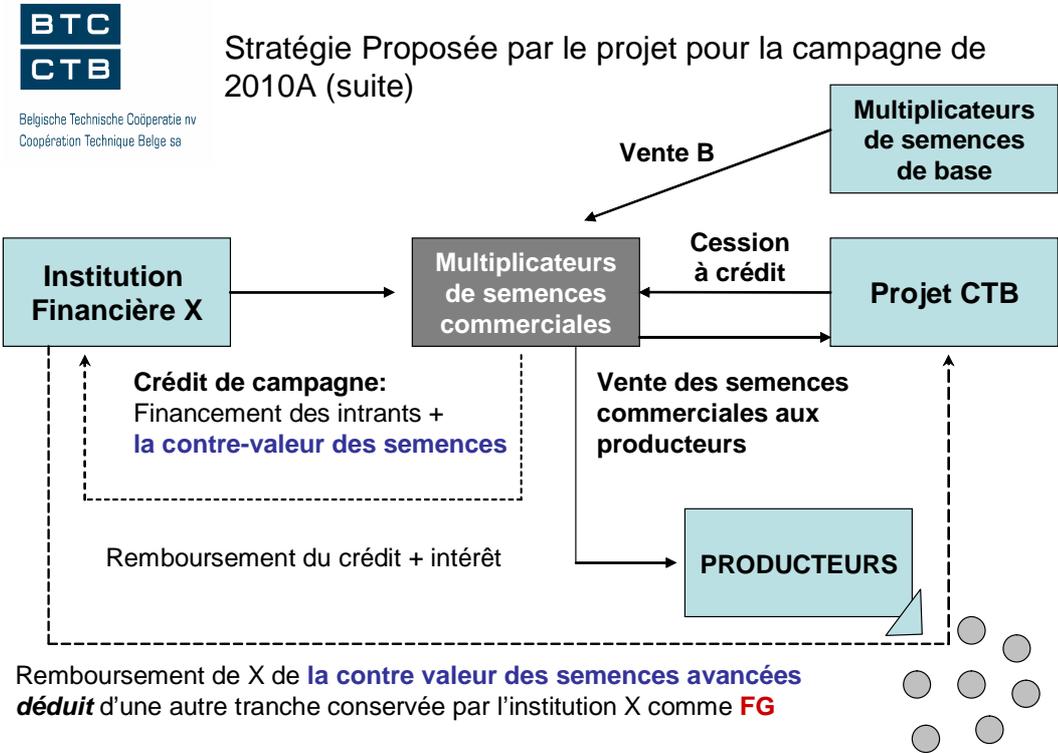
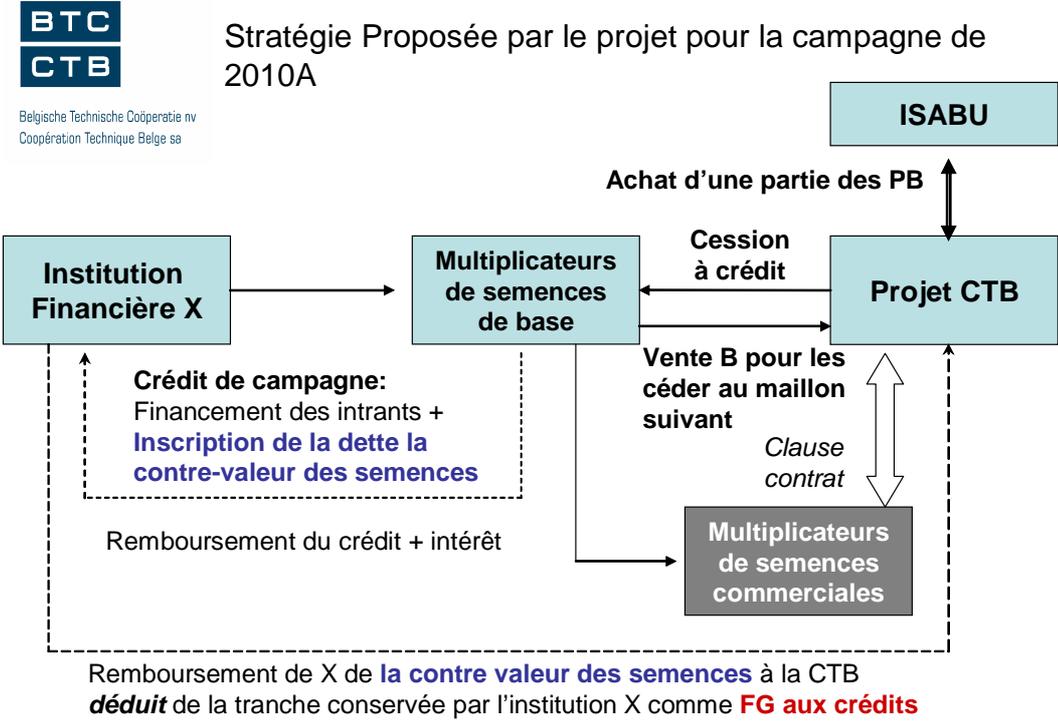
10 ANNEXES

10.1 Schéma de modèle de filière privée intégrée

FIGURE 2 : SCHEMA DES FLUX DE FINANCEMENTS ET PRODUITS AU SEIN DE LA FILIERE SEMENCIERE INTEGREE DE LA POMME DE TERRE



10.2 Schéma de modèle de filière hybride



10.3 Plan opérationnel 2009

Voir document annexé au fichier ZIP – Plan Opérationnel 2009 XLS

[Planning\Planopérationnel2009.xls](#)

10.4 Aperçu des marchés publics

PLAN DE PASSATION DE MARCHES COGESTION 2009

Coopération belgo-burundaise

Projet BDI 0603011 Appui et Relance de la Filière Semencière au Burundi

Agences d'Exécution: Coopération Technique Belge (CTB) et Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAGRIE)

N°	Projet	Budget	Confection du DAO	Approbation du DAO	Publication	Ouverture des offres	Analyse des offres	Attribution du Marché	Notification	Réception provisoire	Observations
1	Fourniture Matériel Informatique	73 020 000	Septembre 2008	Septembre 2008	Octobre 2008	06 Novembre	Complété le 19 nov 2008	26 nov 2008	19 déc 2008	Mars 2009	DAO 212
2	Fourniture Groupes électrogènes	56 000 0000	Octobre 2008	Octobre 2008	Novembre et décembre 2008	18 décembre 2008	20 février 2009	27 février 2009	13 mars 2009	Avril 2009	DAO 219
3	Consultance et formation opérateurs privés	93 000 000	15 avril 2009	30 avril 2009	30 Avril au 15 juin 2009	15 juin 2009	Complété le 30 Juin 2009	15 juillet 2009	1 août 2009	1 septembre 2009	